

C'est quoi cette action ?

Pour la réinsertion des détenus, le parcours de formation proposé permet de :

- ♦ Travailler la langue et la communication « oral et écrite »
- ♦ Maîtriser les outils mathématiques
- ♦ Aider à la préparation aux examens et concours et à la formation qualifiante
- ♦ Etre autonome dans le quotidien
- ♦ Aider à la préparation aux démarches administratives, lettres de motivation et CV



Pour qui ?

Personne sous la main de la justice, détenus engagés dans une demande de remise à niveau, en préparation à insertion sociale et professionnelle.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE ?

Nos Formations sont individualisées pour s'adapter aux besoins de chacun

Lieux : Implantés selon les demandes conventionnées

Prescriptions : SPIP, Maison d'arrêt

Durée de l'action : du 02/01/2018 au 31/12/2018